



ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI LE 8 NOVEMBRE 2022 À 19H00

ORDRE DU JOUR

- 1.1 Ouverture de la séance;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour;
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 2.1.1 Suivi;
 - 2.1.2 Période d'interventions réservée aux élus;
 - 2.1.3 Période d'interventions du public relativement aux sujets de l'ordre du jour;
 - 2.1.4 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif de l'Agenda 21 local du mois de septembre 2022;
 - 2.1.5 Autorisation de signature d'une entente particulière relative à la répartition des coûts reliés à l'utilisation de l'électricité (construction d'un terrain de baseball);
 - 2.1.6 Octroi de contrat - services professionnels en juricomptabilité dans le cadre du dossier de Cour numéro 700-17-011083-143 (9261-1243 Québec Inc. c. Ville de Saint-Colomban) (ADM-GRÉ-2022-066);
 - 2.1.7 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1029 - création d'une réserve financière pour le financement des dépenses en lien avec les actions aux changements climatiques;
 - 2.1.8 Mandat et substitution de procureur relativement aux dossiers de la Cour municipale;
 - 2.2 **SERVICE DU GREFFE**
 - 2.2.1 Approbation et adoption des procès-verbaux des séances tenues en octobre 2022;
 - 2.2.2 Dépôt des divulgations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal - mise à jour annuelle;
 - 2.2.3 Adoption du calendrier des séances du conseil municipal - année 2023;
 - 2.2.4 Autorisation de signature - acquisition d'une partie du lot 1 670 326 du cadastre du Québec (rue de l'Accueil);
 - 2.2.5 Mandat à la firme d'avocats Bélanger Sauvé dans le cadre du dossier de Cour numéro 700-17-018995-224 (Boutique de golf Gilles Gareau Inc. et 3099-2143 Québec Inc. c. Ville de Saint-Colomban et Procureur général du Québec);
 - 2.2.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 1028 déterminant le territoire sur lequel le droit de préemption peut être exercé et les fins municipales pour lesquelles des immeubles peuvent être ainsi acquis;

2.2.7 Autorisation de dépense à la suite de la conclusion d'un contrat d'assurances par l'Union des municipalités du Québec (UMQ);

2.3 SERVICE DES FINANCES

2.3.1 Dépôt du rapport des dépenses et des paiements autorisés pour la période du 1 au 31 octobre 2022;

2.3.2 Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement;

2.3.3 Adoption du règlement numéro 1027 concernant la taxation des immeubles commerciaux vacants;

2.3.4 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2030-2022-01 modifiant le règlement 2030 décrétant des travaux de reconstruction du barrage du lac L'Heureux et autorisant un emprunt de huit cent cinquante mille dollars (850 000 \$) nécessaire à cette fin afin de majorer le montant de la dépense et de l'emprunt à un million quatre cent quatre-vingt-cinq mille dollars (1 485 000 \$) et de porter le terme de l'emprunt à 15 ans;

2.3.5 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2031 décrétant des travaux de réfection des infrastructures routières et pavage d'une partie de la côte Saint-Paul et autorisant un emprunt d'un million sept cent soixante-dix mille dollars (1 770 000 \$) nécessaire à cette fin;

2.3.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement numéro 2032 relatif à l'acquisition d'immeubles et autorisant un emprunt de deux millions cinq cent mille dollars (2 500 000 \$) nécessaire à cette fin;

2.4 SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2.4.1 Dépôt du rapport des ressources humaines pour la période du 5 octobre au 1er novembre 2022;

2.4.2 Fin de la période de probation – contremaître au Service des travaux publics;

2.4.3 Suspension administrative aux fins d'enquête - employé portant le numéro 700 009;

2.5 SERVICE DES COMMUNICATIONS

2.5.1 Aucun

3. SERVICE D'AMÉNAGEMENT, ENVIRONNEMENT ET URBANISME

3.1 Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme du mois d'octobre 2022;

3.2 Plan projet de construction conformément au règlement numéro 608 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A) - 347, montée de l'Église (local 103);

3.3 Commission de toponymie – officialisation du nom des rues Solange et Sylvestre;

3.4 Modification de la résolution 249-08-2022;

3.5 Adoption du second projet de règlement numéro 3001-2022-22 modifiant le règlement de zonage numéro 3001, tel qu'amendé, afin de modifier la distance entre une construction accessoire et un élément épurateur;

3.6 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire « Les sentiers boisés du village », phase 1 - protocole d'entente PE-2013-VIL-01;

3.7 Acceptation finale des travaux et libération totale de la garantie financière du projet domiciliaire « Quartier de la rivière », phase 1 - protocole d'entente PE-2013-IMMO-01;

4. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

4.1 Octroi de contrat - location de conteneurs, collecte, transport et traitement des résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) (TP-DP-2022-026);

4.2 Octroi de contrat - services professionnels en ingénierie civile pour l'alimentation en eau potable du nouveau garage municipal (ING-DP-2022-041);

4.3 Appui pour la réduction de la limite de vitesse sur une partie de la montée de l'Église - 347, montée de l'Église;

5. SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

5.1 Autorisation de procéder à une demande de subvention dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

6. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DES LOISIRS

6.1 Redistribution des pourboires amassés lors des différentes activités de la Ville;

6.2 Autorisation au Centre d'Entraide de Saint-Colomban de procéder à la tenue d'un barrage routier afin d'amasser des fonds lors de la Guignolée;

6.3 Octroi d'aide financière dans le cadre du programme de soutien à l'élite sportive pour l'année 2022;

7. SERVICE DE LA BIBLIOTHÈQUE

7.1 Octroi de contrat - services professionnels pour la réalisation d'une étude géotechnique et d'une caractérisation environnementale dans le cadre de la construction de la nouvelle bibliothèque (BIB-DP-2022-039);

8. PAROLE AU PUBLIC

8.1 Période d'interventions;

9. CLÔTURE DE LA SÉANCE